



Bruxelles, le 9 juin 2022
(OR. fr)

9902/22
OJ CONS 38
RELEX 747

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Affaires étrangères/Commerce)

Genève

12, 13, 14 et 15 juin 2022 (12:30, TBD, TBD, TBD)

Format 1+4

1. Adoption de l'ordre du jour

Activités non législatives

2. 12^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce
 - a) Conclusions au début de la 12^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce
Approbation (*) 9916/1/22 REV 1
 - b) Conclusions à la fin de la 12^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce
Approbation (*) 9917/1/22 REV 1
 - c) Décision du Conseil relative à la position à prendre au nom de l'Union européenne lors de la 12^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce
Adoption (*) 9922/22 + ADD 1
9157/1/22 REV 1
3. Divers

(*) Point sur lequel un vote peut être demandé
